RÉGIE DE L'ÉNERGIE

AUDIENCE SUR LES COÛTS D'EXPLOITATION
QUE DOIT SUPPORTER UN DÉTAILLANT EN ESSENCE
OU EN CARBURANT DIESEL

DOSSIER R-3399-98

RÉGISSEURS : **Me CATHERINE RUDEL-TESSIER, présidente**
M. ANDRÉ DUMAIS
M. JEAN-NOËL VALLIÈRE

AUDIENCE DU 9 SEPTEMBRE 1998

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3787-2012
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 19 MARS 2013
Pièces n°: C-COSTCO-0059

VOLUME 8

JEAN LAROSE
Sténographe officiel

prix de gros équivalente à trois cent vingt-cinq millions de dollars (325 000 000 $) par année pour les consommateurs du Québec pour se procurer les produits pétroliers dont ils ont absolument besoin. Alors nous ne voyons pas pourquoi les raffineurs ne tiendraient pas compte de la source d'approvisionnement autre que la leur pour fixer leur prix de gros. Actuellement, ils doivent tenir compte du prix international puisque Norcan, lui, a la possibilité d'acquérir son produit au coût international et s'ils n'avaient pas cette obligation de concurrence, ils n'auraient pas évidemment à tenir compte de cette contrainte commerciale.

13 Q. Vous avez indiqué, toujours en page 12 de votre mémoire, que l'on pouvait normalement escompter un escompte de huit dixième de cent le litre (0,8 ¢/l) sur le prix d'acquisition à la rampe de chargement tel que fixé par le *Plumber Oil Buyers Guide*. Pouvez-vous nous expliquer comment vous en arrivez à cette conclusion?

R. Bien, évidemment, c'est une question qui a été abordée au Comité des affaires économiques et il n'y a pas de secret là-dedans. C'est un secret de polichinelle en fait. Tout le monde, tous ceux qui sont... qui ont accès aux rampes de chargement savent que, et ça c'était admis tout de suite au sein de notre comité, tout le monde sait qu'on peut bénéficier au minimum, à notre point de vue, enfin en

vertu de l'expérience que nous avons de ces choses, d'un escompte aux rampes de chargement de huit dixième de cent le litre (0,8 ¢/l).

Il est vrai et nous l'admettons que, dépendamment des volumes, nous pouvons aller chercher quelques dixièmes de plus. Et ce que nous tenons à préciser à cet égard, c'est que très souvent ceux qui ont des volumes additionnels, sont ceux qui font également des ventes en gros. Et qu'il y a à cet égard un facteur de risque important lorsque vous faites des ventes en gros, il peut arriver que certains comptes vous éclatent entre les mains. Et quand ça arrive, ce sont des montants faramineux que vous devez mettre dans la colonne de vos pertes. Et nous estimons que la valeur, pour ce qui est de la vente en gros, que la valeur de ce risque est d'environ cinq dixième de cent le litre (0,5 ¢/l).

D'autre part, ce que nous observons auprès de nos membres, et ce que l'expérience de nos membres nous indiquent, c'est que lorsqu'une entreprise est plus importante, ses frais généraux ont tendance à augmenter, et ils sont effectivement plus importants. Or, ceux qui vont chercher à la rampe de chargement des volumes plus importants et qui peuvent donc bénéficier de... qui peuvent bénéficier d'escomptes aux rampes de chargement plus importants, ont aussi,